

COMMUNE DES LOGES

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, le 27 décembre 2021 à 19 heures, sous la Présidence de Monsieur Steven MARTIN, Adjoint au Maire.

Etaient présents : MM. Steven MARTIN, Aurélie GICQUEL, Olivier BOUVIER, Mélinda DESJARDINS, Bernard BARTHELEMY, Chantal LEBAS, Armand MULLIE, Nathalie DEBRIS, Anne-Marie SALMON.

Absents : M. David MALBRANQUE (ayant donné procuration), Mme Hélène GOGNET, Mme Elodie BINEAU (ayant donné procuration), M. David BASILLE, M. Emeric GRIPPON, Davy TORIGNY (excusés).

Secrétaire : Chantal LEBAS

1- APPROBATION DE LA SEANCE DU 13 DECEMBRE 2021

Le procès-verbal de la dernière séance est approuvé à l'unanimité

2 – DECISION MODIFICATIVE N°5.

Suite au déséquilibre de la décision modificative n°1, il est nécessaire de faire une régularisation comptable sur le budget 2021.

Section investissement :

Dépenses :

compte 21318	chapitre 21	+ 8 491.68 €
compte 2804171	chapitre 040	- 4 245.84 €

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à procéder à cette décision modificative.